



L'INDUSTRIE FORESTIÈRE CANADIENNE ET DES GROUPES ENVIRONNEMENTAUX SIGNENT LA PLUS IMPORTANTE ENTENTE DE CONSERVATION DANS LE MONDE, QUI COUVRE UNE ÉTENDUE DEUX FOIS GRANDE COMME L'ALLEMAGNE

MARDI 18 MAI 2010, Toronto/Montreal, Canada – Aujourd’hui, 21 sociétés membres de l’Association des produits forestiers du Canada (APFC) et neuf grands organismes environnementaux ont dévoilé une entente historique, l’Entente sur la forêt boréale canadienne, qui s’applique à 72 millions d’hectares de forêts publiques aménagées par les membres de l’APFC. Lorsqu’elle sera pleinement mise en œuvre, cette entente assurera la conservation d’étendues considérables de la vaste forêt boréale canadienne et la protection du caribou des bois, une espèce menacée, et procurera un avantage concurrentiel aux entreprises participantes.

En vertu de l’entente, les membres de l’APFC, qui aménagent les deux tiers de tous les territoires forestiers certifiés au Canada, s’engagent à appliquer les normes environnementales les plus élevées en matière d’aménagement forestier dans un territoire deux fois grand comme l’Allemagne. De leur côté, les groupes environnementaux s’engagent à reconnaître et à appuyer les efforts des membres de l’APFC sur la scène internationale. L’entente prévoit la suspension des nouvelles opérations forestières sur près de 29 millions d’hectares de forêt boréale, ce qui permettra d’élaborer des plans pour la conservation du caribou tout en maintenant les approvisionnements en fibre essentiels pour éviter d’interrompre les activités des usines. Les campagnes de boycottage de Canopée, ForestEthics et Greenpeace seront également suspendues pendant l’application de l’entente.

« On ne répétera jamais assez l’importance de cette entente », selon Avrim Lazar, président et chef de la direction de l’APFC. « Le vieux paradigme dans lequel évoluaient les sociétés membres de l’APFC et les ONGE a été complètement réinventé. Ils ont défini ensemble une manière plus ingénieuse et plus productive de gérer les défis économiques et environnementaux associés à la forêt boréale, ce qui rassurera les acheteurs internationaux quant au caractère durable de nos produits. Il est très satisfaisant de constater que les efforts que nous avons déployés pendant près de dix ans pour rendre nos opérations plus écologiques culminent dans ce processus d’établissement d’une norme forestière qui fera l’envie du monde entier. »

Les groupes environnementaux, dont les trois organismes qui orientent de grands acheteurs vers des produits écologiques, affirment que ce rapprochement d’adversaires traditionnels reflète un nouvel engagement à l’égard d’un objectif commun.



« Il s’agit de notre meilleure chance de sauver le caribou des bois, de protéger de façon permanente de vastes étendues de forêt boréale et de mettre en place des pratiques forestières durables », a indiqué Richard Brooks, porte-parole des organismes environnementaux participants et coordonnateur de campagne pour Greenpeace Canada. « Les préoccupations de la population et du marché quant à la conservation des milieux sauvages et au déclin des espèces ont été déterminantes pour arriver à cette entente. Beaucoup de travail reste à faire pour que l’entente soit une réussite, mais nous sommes déterminés à y parvenir. »

Les efforts du Pew Environment Group et de la fondation Ivey, qui ont favorisé le rapprochement entre les deux parties et facilité les négociations, ont aussi été essentiels à la conclusion de l’entente.

« Nous contribuons à rapprocher des opposants depuis des années pour préserver la forêt boréale canadienne, un trésor mondial », a affirmé Steve Kallick, directeur de la Campagne de conservation de la forêt boréale du Pew Environment Group. « Nous sommes très heureux que ces efforts aient mené au plus important plan de conservation de forêts commerciales de l’histoire, qui n’aurait pas pu se réaliser sans que les deux parties laissent de côté leurs différences. L’annonce d’aujourd’hui est importante, mais notre réussite ultime se mesurera par la façon dont nous nous attaquerons au travail qui nous attend pour mettre ce plan en pratique. »

L’entente établit des engagements concrets pour les deux parties ainsi qu’un plan qui prévoit :

- l’élaboration et l’application des meilleures pratiques d’aménagement forestier et de récolte;
- la formulation de propositions communes pour des réseaux d’aires protégées et le rétablissement d’espèces en péril, notamment le caribou des bois;
- une démarche qui tient compte de tout le cycle de vie pour la gestion du carbone forestier; et
- un appui à l’avenir économique des collectivités forestières et à la reconnaissance des réalisations au chapitre de la conservation sur le marché international.

Les organismes environnementaux, l’APFC et les sociétés membres signataires ont entamé des rencontres avec des gouvernements provinciaux, des Premières nations et des collectivités locales partout au pays pour les encourager à participer à la réalisation des objectifs de l’entente. Les participants reconnaissent que c’est aux gouvernements, y compris aux gouvernements autochtones, que reviennent les décisions dans leurs territoires de compétence respectifs. Ils reconnaissent également que les peuples autochtones ont des droits ancestraux et issus de traités protégés par la



Constitution qui doivent être respectés et qu'ils doivent être mis à contribution pour que l'entente atteigne ses objectifs.

Les progrès dans l'atteinte des objectifs établis dans l'Entente sur la forêt boréale canadienne seront mesurés et communiqués régulièrement par un vérificateur indépendant choisi d'un commun accord.

- 30 -

Entreprises forestières participantes :

AbitibiBowater, Alberta Pacific Forest Industries, AV Group, Canfor, Cariboo Pulp & Paper Company, Cascades Inc., DMI, F.F. Soucy Inc., Howe Sound Pulp and Paper, Kruger Inc., LP Canada, Mercer International, Mill & Timber Products Ltd, NewPage Port Hawkesbury Ltd, Papier Masson Ltée, SFK Pâte, Tembec Inc., Tolko Industries, West Fraser Timber Co. Ltd et Weyerhaeuser Company Limited, toutes représentées par l'Association des produits forestiers du Canada.

Organismes environnementaux participants :

La Campagne internationale de conservation de la forêt boréale du Pew Environment Group, Canopée (auparavant Markets Initiative), la Fondation David Suzuki, la fondation Ivey, ForestEthics, Greenpeace, l'Initiative boréale canadienne, The Nature Conservancy et la Société pour la nature et les parcs du Canada. L'appui de la fondation Hewlett à la conservation de la forêt boréale a été essentiel aux efforts collectifs de ces groupes.

PERSONNES-RESSOURCES :

Association des produits forestiers du Canada : Monica Bailey, 613-563-1441, poste 323

Canopée : Josee Breton : 418-456-2373

Fondation David Suzuki : Sophie Paradis, Directrice générale au Québec, responsable communications et stratégies : 514 278-7627 poste 221

ForestEthics : Todd Paglia, directeur général : 416-527-2284

Greenpeace : Catherine Vezina, Communications et Relations publiques: 514-212-5749

Initiative boréale canadienne: Suzanne Méthot, directrice régionale pour le Québec: 514-792-1843



The Ivey Foundation : Tim Gray, directeur des programmes : 416-867-9229

Pew Environment Group : Elyssa Rosen : 775-224-7497

SNAP : Catherine Orer, Spécialiste des communications : 514-316-4646

The Nature Conservancy : Aaron Drew, relations avec les médias : 720-425-3930

Autre matériel pour les médias : www.ententesurlaforêtboréalecanadienne.com